

Chap.1: Aménager pour réduire les inégalités du territoire national

Pour réduire les inégalités, des actions st donc mises en œuvre :
C'est l'AMENAGEMENT du territoire
C'est une mission des services publics : Etat, Régions, Départements, Communes

I. EDC : Un exemple d'aménagement : la LGV Sud-Europe-Atlantique

Pour rapprocher les territoires, l'UE et la France aménagent des lignes ferroviaires à grande vitesse (LGV).

L'ouverture de la LGV Sud Europe Atlantique améliore l'intégration européenne des métropoles comme Bordeaux.

Ces politiques d'aménagement du territoire provoquent des conflits d'usage entre les différents acteurs des territoires concernés.

→Conflit d'usage : opposition d'acteurs pour l'utilisation d'un même espace.

II. Les acteurs de l'aménagement du territoire :

1) L'UE est le premier financeur de l'aménagement du territoire en France.

2) Les collectivités territoriales (régions, département, communes) sont de plus en plus impliquées. (Décentralisation)
Ex : la région a la gestion des lycées, le transport ferroviaire...

3) Les habitants sont des acteurs influents des aménagements locaux. Ils interviennent lors des enquêtes publiques pour exprimer leur opinion et parfois leur opposition.

4) L'aménagement du territoire concerne aussi la politique urbaine pour améliorer la vie dans certains quartiers, financer les transports en commun ...